

# TROPHEES RSE TECHNOTRANS 2026

## Règlement de participation

### Article 1 – Présentation

Les Trophées Technotrans 2026 sont organisés par la société AGIR qui délègue l'organisation à l'agence Drop interactive dont le siège social est situé, 86 rue des agenets, 44000 Nantes.

L'édition 2026 a pour vocation de récompenser les initiatives de l'ensemble des professionnels du transport en matière de Transformation.

**Cette thématique est fondée directement sur 3 aspects :**

- La transformation technologique et digitale
- La transformation des métiers et du capital humain
- La transformation environnementale et énergétique

### Article 2 – Les prix – catégories

Les Trophées Technotrans 2026 récompenseront un lauréat dans chacune des catégories suivantes :

- **Catégorie « Transformation Technologique & Digitale »**

Ce trophée récompense une entreprise ayant déployé une innovation technologique ou digitale qui transforme concrètement ses opérations de transport. Les projets peuvent concerner l'intelligence artificielle appliquée à l'optimisation des tournées, un TMS de nouvelle génération, l'IoT embarqué, le jumeau numérique, l'automatisation des flux documentaires ou la blockchain logistique.

Dotation : 500 €

- **Catégorie « Transformation des Métiers & du Capital Humain »**

Ce trophée distingue une initiative exemplaire en matière de transformation des compétences, d'attractivité des métiers ou de management. Il peut s'agir de programmes de reconversion, de formations innovantes, d'une politique d'inclusion ambitieuse, d'amélioration du bien-être au travail ou d'une stratégie de marque employeur transformée.

Dotation : 500 €

- **Catégorie « Transformation Environnementale & Énergétique »**

Ce trophée couronne un projet concret de décarbonation ou de transition énergétique dans le transport. Sont éligibles les déploiements de flottes électriques, hydrogène ou biogaz, les

programmes d'éco-conduite à grande échelle, la réinvention de la logistique du dernier kilomètre, ou les démarches d'économie circulaire.

Dotation : 500 €

- **Catégorie « Coup de Cœur Transformation »**

Décerné souverainement par le jury parmi l'ensemble des dossiers reçus, ce prix récompense une démarche qui se distingue par son audace, sa transversalité ou son impact humain. Il peut s'adresser à un parcours individuel, un collectif ou un projet hybride qui transcende les catégories.

Dotation : 1000 €

### **Article 3 – Les candidatures**

Pour concourir, votre candidature doit être déposée en ligne avant **le 30 septembre 2026**.

Il est du ressort du candidat de s'assurer que toutes les parties prenantes (partenaires, clients, etc.) du projet ne s'opposent pas à cette candidature.

**Un candidat ne peut concourir que dans une seule catégorie maximum même si celui-ci entreprend des projets pouvant s'inscrire dans plusieurs catégories.**

Les critères suivants seront également pris en compte :

1. Le projet s'inscrit obligatoirement dans un des aspects de la transformation du métier du transport.
2. Il peut revêtir un caractère innovant.
3. Une notion de durabilité ou / et de duplication possible sera appréciée.
4. Il doit bien sûr être matériellement réalisable, ou d'ores et déjà réalisé.
5. Il doit être impliquant pour l'ensemble de l'organisation qui le porte et l'univers du véhicule industriel.

### **Article 4 – Inscription**

Pour participer, il vous suffit de remplir en ligne le dossier de candidature avant le 30 septembre 2026 à minuit au plus tard.

Par ailleurs, des dossiers pourront être proposés par des membres du jury des Trophées Technotrans 2026.

Toute inscription est gratuite. Vos supports pourront être récupérés sur demande. L'organisation des Trophées Technotrans 2026 se réserve le droit de ne pas traiter une demande de dossier si la société à l'origine de la demande n'est pas clairement identifiée. De même, L'organisation des Trophées Technotrans 2026 se réserve le droit de vérifier la conformité des dossiers au présent règlement. Si un dossier est jugé non conforme, il pourra être écarté.

Le dépôt d'une candidature vaut acceptation du présent règlement.  
Un email de confirmation de prise en compte de candidature sera adressé à la société ayant déposé son dossier.

Par sa participation aux trophées Technotrans 2026, le candidat peut proposer de soutenir une association (de son choix) avec la dotation qu'il est susceptible de recevoir si il est retenu comme lauréat de sa catégorie de participation.

## **Article 5 – Engagement des candidats**

Les candidats déclarent qu'ils disposent de tous les droits, notamment de Propriété Intellectuelle, sur les opérations présentées.

Si les candidats ne disposent pas de ces droits, ils déclarent que le titulaire des droits approuve leur participation et accepte le présent règlement.

En revanche, le dépôt de candidature n'entraîne aucun transfert de droit notamment de propriété intellectuelle au profit de l'organisation des Trophées Technotrans 2026, sauf ce qui est expressément prévu aux présentes.

En aucun cas, l'organisation des Trophées Technotrans 2026, ne pourra être tenu pour responsable de litiges liés à la protection de la Propriété Intellectuelle. Le candidat garantit l'organisation des Trophées Technotrans 2026 contre tout recours du titulaire des droits de propriété intellectuelle quel qu'il soit et s'engage à indemniser la société Drop interactive, organisatrice des trophées Technotrans 2026, le cas échéant, de tout dommage qui pourrait résulter pour cette dernière à ce titre.

Le Candidat fera seul son affaire de tous les litiges ou contestations qui pourraient survenir durant ou après la remise du Prix à propos des éléments présentés. Il indemniser Drop interactive, organisatrice des trophées Technotrans 2026, de de tous les préjudices qu'il subirait et le garantit contre tout trouble, revendication ou action quelconque à ce titre.

## **Article 6 – Composition du jury**

Le jury est composé des organisateurs du salon Technotrans 2026 ainsi que de l'équipe dédiée chez Drop Interactive à la gestion des Trophées Technotrans 2026.

## **Article 7 – Sélection des lauréats**

Le jury est chargé de procéder à la présélection des dossiers par catégorie lors des dépôts de candidatures.

Les dossiers présélectionnés sont soumis au vote en ligne des internautes. Les votes se feront sur le site internet suivant : <https://trophees-technotrans.com/> via la rubrique intitulée « les projets ».

Les votes en ligne contribuent pour 40% de la note finale obtenue par les nominés. Les 60% de vote restant seront émis par les membres du Jury. Les débats du jury sont tenus secrets et ses décisions souveraines ne peuvent faire l'objet d'aucune contestation.

## **Article 8 – Remise des prix**

**La cérémonie de remise des prix aura lieu le 14 octobre 2026 à 18H00 dans le cadre du salon Technotrans 2026.**

Les candidats sélectionnés seront invités à la remise des prix pour y être représentés et, le cas échéant, recevoir leur prix.

## **Article 9 – Utilisation des droits et confidentialité**

L'organisation des Trophées Technotrans 2026 s'engage à respecter la stricte confidentialité des informations relatives à chaque candidat, à ses travaux et à l'entreprise à laquelle il appartient. Ces informations ne seront portées à la connaissance des membres du jury et des prestataires de l'organisation des Trophées Technotrans 2026, qu'à la seule fin de l'organisation du concours, de la sélection des lauréats et de la communication autour des prix.

Pour les lauréats et les candidats, du seul fait de leur participation et de leur nomination, l'organisation des Trophées Technotrans 2026, est autorisé à rendre publique les informations sur leur dossier ainsi qu'à utiliser leur nom, adresse et image à l'occasion de manifestations et de publications écrites ou orales se référant aux « Trophées Technotrans 2026 ».

**Les lauréats seront autorisés à utiliser le label « Lauréat des trophées Technotrans 2026 » en ajoutant la catégorie concernée, sur leurs supports commerciaux ou promotionnels.**

L'organisation des Trophées Technotrans 2026 remettra par mail des éléments graphiques à utiliser.

## **Article 10 – Informatique et libertés**

Les informations à caractère personnel recueillies ci-dessus par la société Drop interactive font l'objet d'un traitement informatique dans le cadre de l'organisation du concours. Elles sont nécessaires à notre société pour traiter votre inscription en tant que candidat, et sont enregistrées dans notre fichier. Les candidats acceptent que leurs données soient utilisées pour la réalisation des actions de communication prévues à l'article 9.

Conformément à la loi vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de modification et de suppression sur l'ensemble des données qui vous concernent. Pour exercer ces droits, vous pouvez écrire à Drop interactive 86, rue des agenets 44000 Nantes ou par mail à [contact@drop-interactive.com](mailto:contact@drop-interactive.com)

## **Article 11 – Dépôt du règlement**

Le présent règlement est consultable et téléchargeable sur le site internet <https://trophees-technotrans.com/> . Une copie écrite du présent règlement pourra être adressée gratuitement à toute personne qui en fait la demande par courrier à l'adresse suivante : Drop interactive 86, rue des agenets 44000 Nantes ou par mail à [contact@drop-interactive.com](mailto:contact@drop-interactive.com)

## **Article 12 – Litiges**

Le présent règlement est soumis à la loi française. L'Organisateur statuera souverainement sur toute difficulté pouvant naître de l'interprétation et/ou de l'application du présent règlement.